

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 862

Rubrik: Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Révolution ou évolution ?

■ (cjp-mam) Le 11 mai 86, les élections bernoises déclenchaient la sensation : deux nouveaux conseillers exécutifs "libres" faisaient éclater une formule magique vieille de quarante ans et renvoyaient les radicaux dans l'opposition. Opposition gouvernementale uniquement, car le Grand Conseil, élu deux semaines plus tôt, reste bourgeois, dominé par l'UDC et les radicaux.

Un an plus tard, quel bilan peut-on tirer du travail de ce gouvernement "à majorité sociolo-écologique", pour reprendre la formule de certains frustrés de la droite ?

Le pouvoir Rouge-Vert

Les changements sont moins spectaculaires qu'on aurait pu l'espérer au soir du 11 mai. Certaines décisions témoignent d'un style nouveau, notamment en matière d'asile, d'aménagement du territoire et de politique énergétique. La nomination de quelques hauts fonctionnaires tranche avec la ligne de "l'ancien régime". Le

CH 91 : creuser entre les trous du fromage (suite)

Par exemple en distribuant gratuitement le Minitel à tous les ménages du pays et en encourageant la multiplication des serveurs. Besoin d'un repas à domicile, d'une documentation sur les pompes à chaleur, d'un traducteur pour une émission en schwyzer-tütsch, de savoir ce qui se fait au Tessin en matière de respect de l'égalité des salaires ? La mise en place d'un vrai réseau national permettrait de répondre à toutes ces attentes. Loin de déshumaniser l'acte de communication, il servirait dans un premier temps à le recréer.

Défi à relever pour le 700^e : passer de l'exposition de nos produits à l'échange de nos expériences. Stimulant, non ?

WL

choix de notre ami Wolf Linder pour diriger le Centre universitaire de recherche sur la politique suisse (DP 846) en est un bon exemple.

Le nouveau gouvernement prend très au sérieux les problèmes d'environnement. Il a annoncé sa volonté de faire rapidement tout ce qui incombe au canton pour le respect des normes fédérales en matière de protection de l'air. Il est décidé à marquer sa politique par des mesures ou des gestes significatifs : arrêt obligatoire des moteurs aux feux rouges et interdiction de toutes compétitions automobiles dans le canton. Dans un autre domaine, Berne va se doter de réserves de graines pour vingt ans afin de sauvegarder le potentiel de reproduction de ses forêts.

Autre changement, moins perceptible, l'atmosphère des séances de gouvernement est en train de se modifier. Président en titre, le socialiste René Bärtschi déclarait récemment que les débats sont en général plus nourris et les dossiers mieux préparés. La collégialité ne semble pas avoir souffert de la disparition des radicaux. Les deux nouveaux venus, jugés indésirables il y a peu de temps, se sont bien intégrés au collège. Enfin, le gouvernement semble redécouvrir l'existence du parlement.

Cohabitation à la bernoise

Les élections du 11 mai ont créé une situation sans précédent dans l'histoire bernoise : pour la première fois, le Conseil exécutif est dominé par des partis qui n'ont pas la majorité au Grand Conseil. Dans un livre paru récemment en allemand et portant sur le scandale des caisses noires (1), une quinzaine d'observateurs de la vie politique cantonale décrivent le fonctionnement du pouvoir bernois en termes de "démocratie de concordance". On y sent des relents d'"ancien régime". L'existence de la formule magique laissait aux gouvernants l'impression qu'il n'existait pas d'opposition sérieuse. Habitues à régner sans partage,

"Leurs Excellences de Berne" ont développé une tendance au despotisme. La collégialité se résumait souvent au copinage. Quant au parlement, il a longtemps fait preuve du plus parfait loyalisme, fonctionnant comme une simple chambre d'enregistrement. Depuis un an, le Grand Conseil semble retrouver peu à peu le rôle que lui assigne la constitution bernoise. C'est ainsi que certaines prises de position gouvernementales ont été bousculées par les députés, peut-être plus conformistes. Le Grand Conseil s'était prononcé en faveur des Jeux olympiques dans l'Oberland ou pour la construction d'une piste supplémentaire à l'autoroute du Grauholz, dans les deux cas contre l'avis de l'exécutif.

Ejectés du pouvoir, les radicaux animent au parlement une opposition active, motivée naturellement par la défense des intérêts économiques. Les petits partis sont plus écoutés qu'avant et en règle générale les séances sont plus animées. Le groupe de la liste libre pêche souvent par amateurisme et absence de programme clair. C'est ainsi que l'on a vu voir les coreligionnaires de Leni Robert et Benjamin Hofstetter voter avec la droite, en particulier sur des questions touchant la politique du personnel. Les syndicats bernois ont annoncé qu'en cas de liste commune entre le PS et les libres pour l'élection au Conseil des Etats, ils ne soutiendraient pas une alliance qui leur paraît contre nature.

"Pas trop vite"

Reste le peuple, ou du moins les électeurs qui prennent la peine de se rendre aux urnes. On les a vus exprimer parfois une méfiance peu coutumière à l'égard de la "nouvelle" politique. C'est ainsi que le projet d'aide financière aux partis (DP 857 et 859), soutenu par le gouvernement et accepté de justesse par le parlement, a été rejeté par les citoyens.

Les mentalités n'évoluent pas de manière spectaculaire en une année. Si l'allégeance à un pouvoir que l'on pouvait qualifier "d'union nationale" n'a plus la cote, il faudra encore attendre quelques années avant de récolter les fruits du "printemps de Berne".

(1) *Finanzaffäre in Staate*. Ed. Denos, Berne